

Les dispositifs opérés par l'ADEME

Webinaire ADEME Ile-de-France – 11 mai 2022

| Mot d'introduction

Raphael GERSON

Directeur régional Adjoint Ile-de-France de l'ADEME



| Présentation de l'ordre du jour

Sandy Maureemootoo

Coordinateur « Plan de relance » Ile-de-France de
l'ADEME



Ordre du jour

- Présentation de l'AMI CPIER Vallée de la Seine
- Diag Eco-Flux porté par la BPI
- Dispositifs portés avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- Dispositifs économie circulaire et déchets
- Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment
- Mixité pour la Construction Bas Carbone
- Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion

Présentation de l'AMI CPIER Vallée de la Seine

Thibaut FAUCON

Coordinateur scientifique et technique, en charge de l'approche systémique et des démarches transversales Ile-de-France de l'ADEME





AMI « Transition écologique et Valorisation économique »

Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions de la Vallée de la Seine
(CPIER Vallée de la Seine)

Clôture de l'AMI : 17 mai 2022

Contexte de l'AMI

- Un **Schéma stratégique d'aménagement et de développement** comme acte fondateur de la démarche de la Vallée de la Seine (révision en cours pour la période 2023 - 2027)
- Le **CPIER « Vallée de la Seine »**, une première traduction concrète de ce Schéma stratégique pour la période 2015 à 2020 (révision en cours pour la période 2023 – 2027)
- Une approche de la Seine et des territoires qui l'entourent comme **axe de mobilité** et **espace d'innovation et d'expérimentation** à la recherche de **synergies interterritoriales** et d'**équilibre économique** alignés avec :
 - la **contrainte des limites planétaires** : préservation des ressources, développement des mobilités à faible impact écologique, des énergies renouvelables et des filières économiques soutenables, l'adaptation au changement climatique et la résilience des territoires
 - l'impératif de **contribution à l'objectif international de neutralité carbone** pour rester sur la trajectoire des + 1,5°C en 2050 ou + 2°C en 2075 (environ - 5% GES / an)

Budget et enjeux thématiques couverts

- Un AMI doté d'une **enveloppe de 15,33M€** sur la période 2015 – 2020 dont :
 - **7 M€** pour l'ADEME (**10M€ pour la nouvelle période 2021 – 2027**)
 - **6 M€** pour la Région Normandie (*en attente du budget pour la période 2023 – 2027*)
 - **2,33 M€** pour la Région Île-de-France (*en attente du budget pour la période 2023 – 2027*)
- Un **large champ d'interventions** autour de **5 axes thématiques** :
 - La transition vers une **économie plus sobre et plus circulaire** dans la gestion des ressources naturelles
 - La transition vers des **systèmes de mobilité des personnes et des biens plus propres**
 - Le développement des **énergies renouvelables**
 - Le soutien aux **filières industrielles à faible empreinte écologique**
 - **L'adaptation au changement climatique** et la **résilience territoriale**

Typologie de projets éligibles

- Les **projets soutenus**
 - Des projets **intrinsèquement interrégionaux** :
 - **à cheval sur les deux Régions** ou valorisant des échanges entre elles (flux de matière, d'énergie, de personnes)
 - **s'appuyant sur une maîtrise d'ouvrage interrégionale** mettant en œuvre des actions répondant à **des problématiques soulevées par les deux régions**
 - Des projets non intrinsèquement interrégionaux mais justifiant une **coordination ou une expertise interrégionale** sur le territoire « Vallée de la Seine »
 - Des projets dont le contenu n'est pas forcément interrégional mais qui est susceptible d'être **complémentaire ou reproductible d'une région à l'autre**

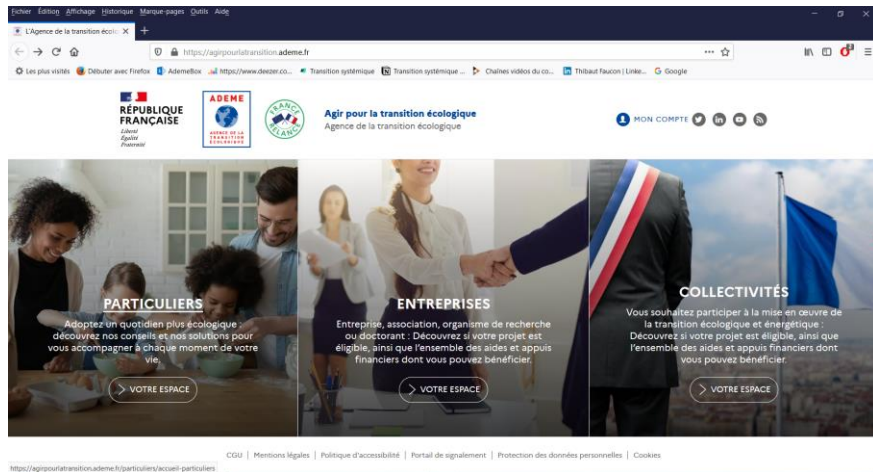
Typologie de projets éligibles

- Accompagnement d'**études d'aide à la connaissance et/ou à la décision d'investissement**
 - Exemples : **études de préfiguration opérationnelle** (ECIRBEN, E WAY Corridor, TEVAC, RER FRET, Upcycling, AVICAFE Seine, BPVS, LIPACO Seine, 6PL, PLF, DEPLHY), **outils méthodologiques** (GEOBAPA), **scénarios prospectifs** (ALTAUTOSOLO), etc.
- Accompagnement de **développements de prototypes et de démonstrateurs pilotes**
 - Exemples : **infrastructures et équipements** (BORNE&EAU, DEMO ICIM, SEDIBRIC, MARFRET, PROBOIS), **logiciels et outils numériques** (SIF Seine, OLICO Seine, CAMEO)
- Coût total des projets : de **100 k€ à 1M€**

Typologie d'acteurs éligibles

- Des **projets collaboratifs** :
 - à **fort ancrage territorial** :
 - Mobilisant les ressources et compétences des territoires de la Vallée de la Seine
 - Menant des expérimentations locales, régionales ou interterritoriales
 - et **associant** :
 - Les entreprises sous toutes formes juridiques (SA, SAS, SARL, SPL, etc.)
 - Les coopératives (SCIC, SCOP, etc.)
 - Les collectivités territoriales et leurs groupements
 - Les pôles de compétitivité et les fédérations professionnelles
 - Les chambres consulaires (CMA, CCI, etc.)
 - Les établissements publics (EPIC, EPA, EPST, etc.)
 - Les associations

Pour en savoir plus



Pour consulter l'AMI et déposer une candidature :

[https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-](https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220228/appel-a-manifestations-dinteret-transition-ecologique-valorisation)

[financieres/20220228/appel-a-manifestations-dinteret-transition-ecologique-valorisation](https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220228/appel-a-manifestations-dinteret-transition-ecologique-valorisation)

Pour tout savoir sur l'actualité de la Vallée de la Seine :

<http://www.vdseine.fr/>

Ordre du jour

- Présentation de l'AMI CPIER Vallée de la Seine
- Diag Eco-Flux porté par la BPI
- Dispositifs portés avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- Dispositifs économie circulaire et déchets
- Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment
- Mixité pour la Construction Bas Carbone
- Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion

| Présentation du Diag Eco-Flux

Alicia SOREL

Responsable accompagnement Ile-de-France de la
BPI







01.

LES ENJEUX DU PLAN CLIMAT

LES ENJEUX DU PLAN CLIMAT

Un plan d'action ambitieux au service des entreprises pour accélérer leur transition

De fortes attentes exprimées par les dirigeants

80% des dirigeants considèrent que le changement climatique appelle à une réaction d'urgence et 86 % se sentent concernés par les objectifs mondiaux de baisse des émissions carbone

➤ Plus le dirigeant est informé, plus il intègre le climat dans sa stratégie

3 principaux freins :

- Le manque de moyens financiers,
- L'absence de technologie
- Le manque de reconnaissance client

30% seulement ont déjà mis en place un plan d'action au sein de leur entreprise



LES DIRIGEANTS de PME-ETI
FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE



Le Greenddeal

Une pression réglementaire forte à horizon proche :

Reporting extra-financier pour les plus grandes entreprises et les banques dès 2022
Mesures sectorielles
Mesures horizontales

Le plan climat

La mise en transition des **entreprises**



Via du financement et de l'accompagnement dédié, afin d'aider les dirigeants non seulement à structurer des plans d'action, mais aussi à les mettre en œuvre

➤ La Communauté du Coq Vert

Le soutien à l'émergence et la croissance des **greentechs**

Pour faire naître les innovations technologiques nécessaires à la transition et créer des leaders français dans ces domaines

Simplification des financements et investissements à destination de la **filière ENR**

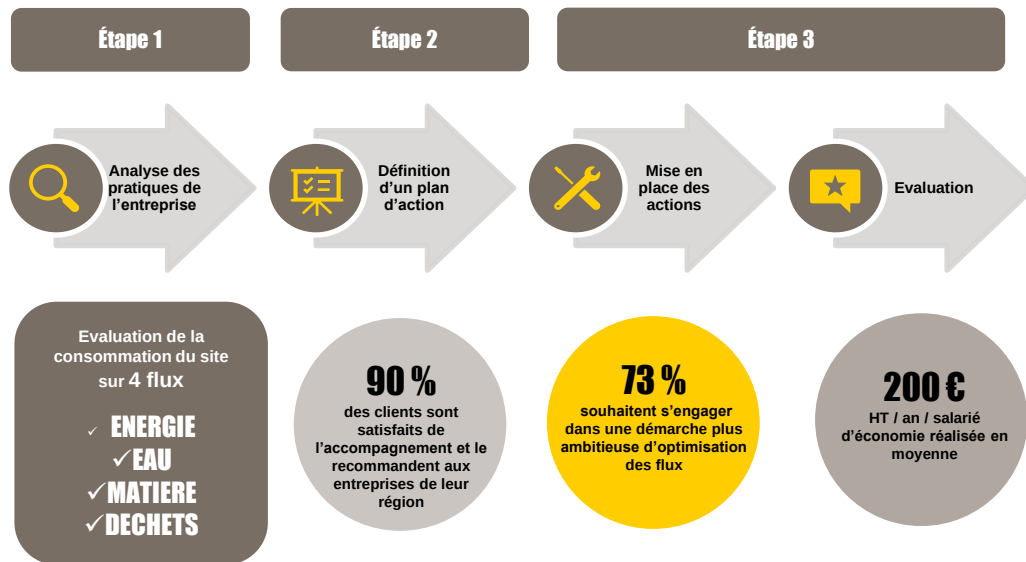
Ceci afin de permettre aux entreprises d'avoir accès à davantage d'énergie verte et décarbonée

02.

LE DIAG ECO-FLUX

Focus Diag Eco-Flux

Un programme pour réaliser des économies durables et optimiser ses flux



Focus Diag Eco-Flux

Exemple de recommandations

ENERGIE & EAU : Préconisations



ÉCO-FLUX
• ENERGIE • EAU • MATIERES • DECHETS



Piste	Investissement	Subvention	Gain/an	ROI
Adapter les puissances souscrites	0	/	0,4 k€	Immédiat
Extinction de la VMC la nuit	0,2 k€ (horloge)	/	3,4 k€	< 1 mois
Réduction du temps allumage éclairage extérieur la nuit	0,5 k€ (5 détecteurs)	/	1,6 k€	3,8 mois
Réduction de la température de la piscine	0	/	3 k€	Immédiat
Optimisation du fonctionnement du sauna/Hammam	0	/	2,3 k€	Immédiat
Gestion intelligente de l'énergie dans l'hôtel	13 k€	1 k€	4 k€	3 ans
Installation d'une borne de rechargement de véhicules électriques	3 k€	2,4 k€	Image	Quasi-immédiat
Mise en place PV autoconsommation ou revente partielle/totale	675 k€	Elevé	67 k€	10 ans
Mettre en place des indicateurs de performance énergétique	Temps homme	/	AC	Faible

Focus Diag Eco-Flux

Exemple de recommandations

ENERGIE & EAU : Préconisations



Piste	Investissement	Subvention	Gain/an	ROI
Installation d'un variateur de vitesse sur les pompes de distribution	8 k€	AC	4,9 k€	1,3 ans
Arrêt de l'installation en période de non activité	0,5 k€	/	28,5 k€	0,21 mois
Augmenter la température de consigne de l'eau froide	0 k€	/	4,5 k€	Immédiat
Réparation des principales fuites d'air comprimé et pilotage du taux de fuites	6,5 k€	/	24,9 k€	3 mois
Mise en place d'une installation d'éclairage performante	57 k€	2k€	25 k€	2,3 ans
Agir sur le talon électrique	2 k€	/	4,7 k€	5,1 mois
Recherche et réparation de la fuite d'eau	1 k€	/	1,5 k€	8 mois
Récupération de l'eau sale de l'osmoseur pour les sanitaires	3 k€	/	0,8 k€	46 mois
TOTAL	78 k€	2 k€	95 k€/an	10 mois

Focus Diag Eco-Flux

Pour Qui ?

Bénéficiaires

- PE ● PME ● ETI
- GE

Critères d'éligibilité

- ≥ 3 ans
- Entre 20 et 250 collaborateurs
** Possible ETP < 20 si rattachement cci idf*
- Tous secteurs d'activité

Modalités financières

- Règles des minimis pour les ETI & GE
- Tarif 20 à 49 ETP sur site : 2 000€ HT
- Tarif 50 à 250 ETP sur site : 3 000€ HT

Mise en place

- Dépôt de la demande en ligne :
<https://diagecoflux.bpifrance.fr/>



Contactez Alicia Sorel
Responsable Accompagnement PME/ETI pour l'IDF
alicia.sorel@bpifrance.fr – 07 84 18 83 58

Ordre du jour

- Présentation de l'AMI CPIER Vallée de la Seine
- Diag Eco-Flux porté par la BPI
- Dispositifs portés avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- Dispositifs économie circulaire et déchets
- Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment
- Mixité pour la Construction Bas Carbone
- Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion

| Présentation des dispositifs portés avec la CCI

Grégory FAUVEAU

Responsable du pôle Economie Circulaire et
Déchets Ile-de-France de l'ADEME



Un travail collaboratif

Des partenariats techniques et financiers

Des résultats opérationnels et au bénéfice des **entreprises**



<https://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/pme/accompagnement-ademe-transition-ecologique>

Information et sensibilisation

Accompagnement opérationnel

Promotion et dissémination

Exemples d'accompagnements

-

Environ **6 jours** par
accompagnement

Lien et articulation avec
les dispositifs de
financement
complémentaires des
acteurs publiques

Transition énergétique

- Audit énergétique instrumenté
- Changement éclairage, mise en place de régulations
- Etude de faisabilité pour la récupération de chaleur fatale
- Chaud/Froid : Remplacement équipements ...

Déchets et économie circulaire

- Diagnostic déchet et recherche d'une solution alternative
- Eco-conception : Diagnostic, recherche de fournisseurs, prototypage, tests
- Economie de la fonctionnalité : Diagnostic et étude de faisabilité
- Economie circulaire : sourcing de fournisseurs pour réemploi ...

Adaptation au changement climatique et résilience

- Diagnostic mobilité et plan d'actions : plan de mobilité
- Logistique urbaine
- Mise en place d'un SME ou SMEn
- Mise en place d'un label environnemental (Imprim'vert, EnVol, Charte CO2) ...

Ordre du jour

- Présentation de l'AMI CPIER Vallée de la Seine
- Diag Eco-Flux porté par la BPI
- Dispositifs portés avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- Dispositifs économie circulaire et déchets
- Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment
- Mixité pour la Construction Bas Carbone
- Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion

Présentation des dispositifs Economie Circulaire

Grégory FAUVEAU

Responsable du pôle Economie Circulaire et
Déchets Ile-de-France de l'ADEME



Des dispositifs dynamiques : Aides directes, appels à projets

Une plate-forme de présentation et de dépôt de dossier : **AGIR**

<https://agirpouurlatransition.ademe.fr/>



Exemples de **sujets** :

Ecoconception, économie de la
fonctionnalité, déchets des entreprises,
collecte des biodéchets, Réemploi-
réparation-réutilisation, incorporation de
matière plastique recyclée, EIT ...

Type de financements (selon sujets) :

Etudes, investissements

Cibles :

Tout acteur avec taux maximum
différenciés pour l'aide

Ordre du jour

- Présentation de l'AMI CPIER Vallée de la Seine
- Diag Eco-Flux porté par la BPI
- Dispositifs portés avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- Dispositifs économie circulaire et déchets
- Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment
- Mixité pour la Construction Bas Carbone
- Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



Présentation des dispositifs Ville Durable

Valentine SENTIS

Cheffe de projets Ville Durable et Mobilité de
l'ADEME



France 2030 : un plan d'investissement pour la France de demain

- Plus de **50 milliards** d'euros déployés sur 5 ans (20 Mds € du PIA 4 et 34 Mds € de nouveaux crédits)
- **10 objectifs** pour répondre aux grands défis de notre temps

MIEUX PRODUIRE

Objectif

1

Faire émerger des **réacteurs nucléaires de petite taille (SMR)**

Objectif

2

Devenir le **leader de l'hydrogène vert**

Objectif

3

Décarboner notre industrie en réduisant nos émissions de gaz à effet de serre de 35 %

Objectif

4

Produire près de **2 millions de véhicules électriques et hybrides d'ici 2030**

Objectif

5

Produire le **1^{er} avion bas carbone**

MIEUX VIVRE

Objectif

6

Investir dans une **alimentation saine, durable et traçable**

Objectif

7

Produire **20 biomédicaments** contre les cancers, les maladies chroniques et créer les **dispositifs médicaux de demain**

Objectif

8

Placer la France en tête de la **production des contenus culturels et créatifs**

MIEUX COMPRENDRE LE MONDE

Objectif

9

Investir dans la **nouvelle aventure spatiale** avec notamment la production de mini-lanceurs réutilisables et de micro et minisatellites

Objectif

10

Investir dans le **champ des fonds marins** pour une meilleure compréhension du vivant

STRATEGIE Ville durable et Bâtiments Innovants

- **Objectif :** Refonder le développement urbain autour des quatre défis que sont la sobriété, la résilience, l'inclusion et la production urbaine.
 - Accélérer l'émergence d'une véritable culture en matière de construction de la ville durable, en accompagnant les territoires pionniers
 - Faire émerger et structurer une communauté d'experts dans les territoires
 - Positionner la France comme un modèle exportable en matière de ville durable en valorisant son savoir-faire via nos démonstrateurs
 - Soutenir le recours à la construction sobre
 - Accompagner le développement des filières par la formation
- 3 Appels à projet opérés par l'ADEME :
 - [AAP Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés](#)
 - [AAP Mixité pour la Construction Bas Carbone \(innovation\)](#)
 - [AAP Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et traitement de l'air du bâtiment](#)

SEPAC

14/12/2021 – 14/10/2022

Prochaines clôtures

2ème relevé : le 15/06/2022 à 12h00

- clôture pré-dépôt le 15/05/2022 (Annexe 2)

3ème relevé : le 14/10/2022 à 12h00

- clôture pré-dépôt le 15/09/2022 (Annexe 2)

Objectif

- Soutenir les innovations permettant de répondre aux enjeux de réduction des consommations énergétiques et de « décarbonation » du bâtiment sur les usages suivants : chauffage, rafraîchissement, production d'eau chaude sanitaire et traitement de l'air.

Projets prioritaires

- **Les projets de construction de façon général sont non éligibles**
- Pompes à chaleur, systèmes thermodynamiques et équipements liés, adaptés aux spécificités de marché du logement collectif.
- Brûleurs et appareils à combustion adaptés aux combustibles à faible impact carbone et en hybridation avec une pompe à chaleur ;
- Pompes à chaleur et climatiseurs à haut rendement (eau/eau ou air/eau) ainsi que leurs composants (compresseurs, échangeurs) adaptés à des fluides frigorigènes à faible impact carbone ;
- Appareils et systèmes intégrant des énergies renouvelables et décarbonées
- Appareils et systèmes plus intelligents, adaptés à des sources énergétiques variables au service de la décarbonation des bâtiments.
- Systèmes de ventilation et de diffusion d'air intelligents et sobres permettant de maîtriser la qualité de l'air, la température et l'humidité.
- Equipements et systèmes de filtration/épuration d'air

MIXITE

26/11/2021 – 14/10/2022

Prochaines clôtures

2ème relevé : le 15/06/2022 à 12h00

- clôture pré-dépôt le 15/05/2022 (Annexe 2)

3ème relevé : le 14/10/2022 à 12h00

- clôture pré-dépôt le 15/09/2022 (Annexe 2)

Objectif

- Soutenir l'innovation, en particulier le développement des solutions mixtes associant les matériaux biosourcés/géosourcés à d'autres matériaux (béton, acier, verre...) ou avec d'autres matériaux bio et géosourcés et plus globalement aux systèmes constructifs du second œuvre (réseaux, câblage, étanchéité...).
- Les projets comporteront obligatoirement une phase de démonstration.

Projets attendus

- Produits et solutions constructives innovantes mixtes des matériaux biosourcés voire géosourcés en construction et/ou rénovation, alliés à d'autres matériaux conventionnels ou avec d'autres matériaux bio et géosourcés
- Innovations avec un niveau de TRL avancé (7 ou plus)
- Les projets de construction de façon général sont non éligibles

Critères d'éligibilité spécifiques

Bénéficiaires cibles	Entreprises seules ou en collaboration , notamment avec des laboratoires de recherches (non obligatoire)
Versements des aides	• Avance à notification de 15% maximum à la contractualisation • Versements intermédiaires à chaque Etape Clef • Solde 20 % minimum
Mixité Subvention et Avance remboursable	• 75% de subvention pour les projets majoritairement « RI » ; • 60% de subvention pour les projets majoritairement « DE / PE
Gouvernance projets	• Chaque partenaire doit porter au moins 300k€ de dépenses éligibles pour justifier de son implication en tant que partenaire.
Coût total projets	• Portés par une PME ou projet collaboratif : le coût total du projet devra être de 0,6 million euros minimum. • Portés par une ETI/GE : le coût total du projet devra être de 2 millions euros minimum.

Modalités de financement

- Salaires et charges - Frais connexes forfaitaires Sous-traitance (30% max. sauf justif.) - Contributions aux amortissements - Frais de missions - Autres coûts (consommables, etc.)
- Coût de construction bâtiment non éligible

Taille de l'entreprise ¹	Nature de l'aide	Taux d'aide sur dépenses RI		Taux d'aide sur dépenses DE		Taux d'aide sur dépenses PE
		Collaboratif	Non collaboratif	Collaboratif	Non collaboratif	
GE et ETI Grande Entreprise et Entreprise de Taille Intermédiaire	Mix AR/SUB	65%	50%	40 %	25 %	40 %
ME Entreprise moyenne	Mix AR/SUB	75%	60%	50 %	35 %	50 %
PE Petite entreprise	Mix AR/SUB	80%	70%	60%	45%	60%

ACTEUR ECONOMIQUE

ACTEUR NON ECONOMIQUE

- Etablissements de recherche
- Activités relevant de prérogatives de puissance publique

Type d'acteur	Intensité de l'aide
Organismes de recherche et assimilés (au choix de l'entité)	100% des coûts marginaux
	50% des coûts complets ⁶
Collectivités locales et assimilées	50% des coûts complets

Ordre du jour

- Présentation de l'AMI CPIER Vallée de la Seine
- Diag Eco-Flux porté par la BPI
- Dispositifs portés avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- Dispositifs économie circulaire et déchets
- Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment
- Mixité pour la Construction Bas Carbone
- Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



SCB

16/07/2021 – 14/10/2022

Prochaines clôtures

3ème relevé : le 15/06/2022 à 12h00

- clôture pré-dépôt le 15/05/2022 (Annexe 2)

4ème relevé : le 14/10/2022 à 12h00

- clôture pré-dépôt le 15/09/2022 (Annexe 2)

Objectif

Faire émerger des solutions :

- de production de gros-œuvre et de second œuvre dans le bâtiment (panneaux de process et contreplaqué, poutres et poutres en I, lamellé-collé, bois aboutés et contre-collés, parois extérieures et intérieures, menuiseries, sols ...),
- de préfabrication d'éléments constructifs en bois, ou autres matériaux bio.

Projets attendus

- Développement et mise en œuvre à l'échelle industrielle de procédés technologiques innovants, concernant un produit ou bien un mode de fabrication
- Investissements pour la création de nouvelles unités industrielles
- Investissements dans des unités de production existantes pour augmenter et moderniser leurs capacités de production ou les rendre plus productives et plus flexibles

Typologie des projets

Cadre proposé

Structure partenariale

- Projet mono-partenaire ou en consortium avec au plus 5 partenaires

Budget **minimum** des projets

- **2 000 000 euros** sauf dans les départements d'Outre-Mer où ce minimum pourra être ramené à 0,5M€.

Cible

Entreprises spécialisées dans la transformation du bois vers des produits de structure, compte tenu des besoins de cette filière pour répondre aux engagements de la réglementation environnementale 2020, et à la demande en produits aboutés et collés/contrecollés dont le CLT.

Aides accordées

- Subvention : 60% & Avance remboursable : 40%
- Aucune aide de moins de 200 000 € ne sera attribuée à un partenaire de type Grande Entreprise (au sens européen).
- **Les taux RDI pourront être relevés d'un maximum de 15 points en cas de projets collaboratifs**
- **Un engagement sur un taux de contractualisation bois minimum de 30% à l'horizon 2025 pour l'approvisionnement global de l'entreprise en bois rond, rondins, et sciage donnera lieu à un taux d'aides bonifié de 10 points, ou pour les entreprises qui ne sont pas concernées par de l'approvisionnement externe sous forme de bois rond, rondins, et sciage)**

PROJET D'INNOVATION				
RDI	Recherche Industrielle (RI)	60 %	50 %	40 %
	Développement expérimental (DE)	35 %	25 %	15 %
Protection de l'environnement : Efficacité énergétique et environnementale ⁹		40 %	30 %	20 %

Type d'acteur	Nature de l'aide	Intensité (au choix de l'entité)
Organismes de recherche et assimilés	Subvention	100% des coûts marginaux
		50 % coûts complets ¹⁰
Collectivités locales et assimilées	Subvention	50 % coûts complets

+ Projet d'industrialisation : Régime Relance Durable (plafond à 10M)
 - Actifs incorporels et Actifs corporels productifs (exemple : achat équipement productif)

Critères de sélection des projets

Caractère innovant

- Caractérisation des verrous à lever
- Niveau de maturité visé en fin de projet (TRL 8 à 9), Etat de l'art

Capacité financière et opérationnelle

Evolution des capitaux propres pendant le projet
au regard des aides demandées
(a minima pour satisfaire la règle du 1 : 1)

Impact social

- Emplois créés/maintenus
- Territorialité des travaux

- Réplicabilité
- Incitativité de l'Aide

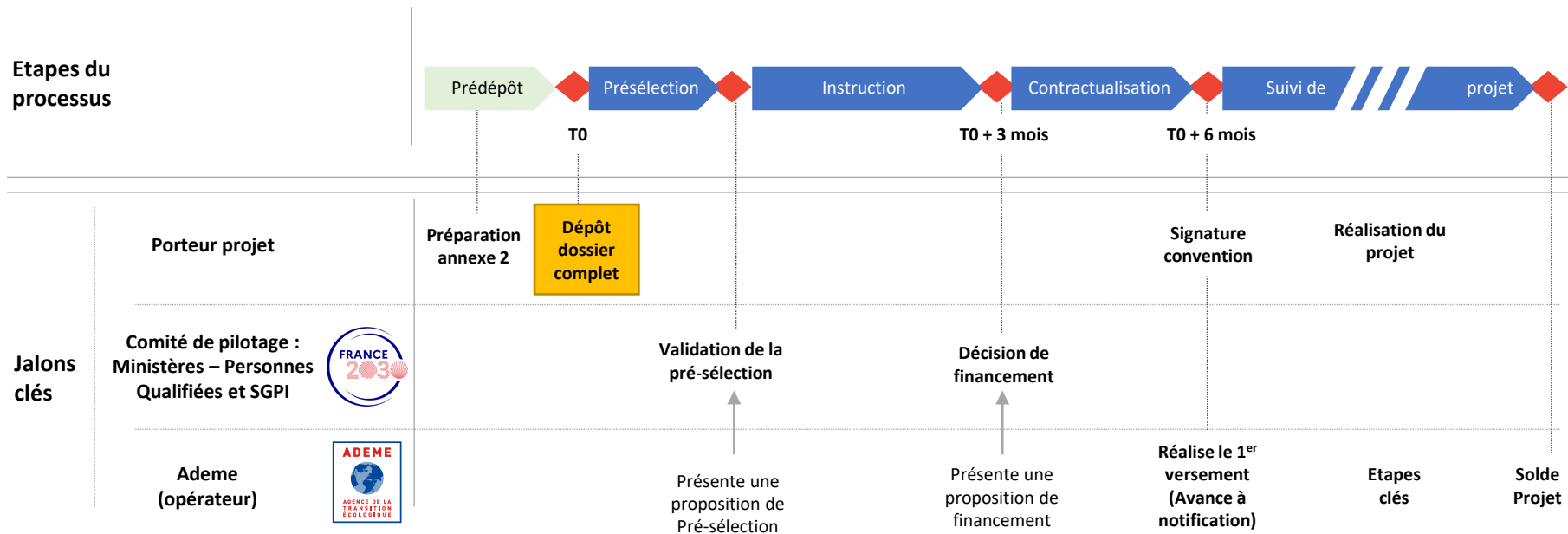
Impact environnemental

- Réduction CO²
- Economie matière/énergie, etc.

Impact économique

- Chiffre d'affaires visé à 5 ans post-projet
- Différenciation /Concurrence

Vue globale du processus



Liens et Contacts

➤ AAP SCB

- Adresse mail dédiée : aap.batiment@ademe.fr

➤ AAP MIXITE

- Adresse mail dédiée : aap.batiment.mixite@ademe.fr

➤ AAP SEPAC

- Adresse mail dédiée : aap.batiment.sepac@ademe.fr

➤ Recherche et innovation PIA – Entreprise

- <https://www.ademe.fr/recherche-innovation/programme-dinvestissements-davenir>
- <https://www.ademe.fr/entreprises/innover-developper>

Ordre du jour

- Présentation de l'AMI CPIER Vallée de la Seine
- Diag Eco-Flux porté par la BPI
- Dispositifs portés avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- Dispositifs économie circulaire et déchets
- Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment
- Mixité pour la Construction Bas Carbone
- Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



Ordre du jour

- Présentation de l'AMI CPIER Vallée de la Seine
- Diag Eco-Flux porté par la BPI
- Dispositifs portés avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie
- Dispositifs économie circulaire et déchets
- Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment
- Mixité pour la Construction Bas Carbone
- Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés
- Questions & Réponses
- Calendrier des dispositifs en cours et Mot de conclusion



Synthèse Dispositifs en cours



Les informations présentées (critères d'éligibilité, intensité d'aide,...) peuvent être amenées à évoluer, nous vous conseillons de consulter régulièrement les [fils d'actualité de l'ADEME](#) et la plateforme [agirpourlatransition.ademe.fr](#)

Sandy Maureemootoo, coordinateur « Plan de relance » en Ile-de-France : sandy.maureemootoo@ademe.fr

Fonds Economie Circulaire

- [AAP ORPlast 3](#) : prochaine clôture le **15/09/2022**
→ Claire Peyet (claire.peyettefebrer@ademe.fr)

Fonds Impact Environnemental des Entreprises

- [Tremplin pour la transition écologique des PME – au fil de l'eau](#)
→ Romain Egle (romain.egle@ademe.fr)

Fonds Tourisme Durable (projets en milieu rural)

- [Volet restauration et hébergements touristiques – au fil de l'eau](#)
→ Laurent Caillierez (laurent.caillierez@ademe.fr)

Fonds Hydrogène

- [AAP PIA « Briques technologiques et démonstrateurs » – au fil de l'eau](#)
→ Thomas Bertheau (thomas.bertheau@ademe.fr)
→ Jean-Yves Marie-Rose (jean-yves.marie-rose@ademe.fr)

Mobilité

- AAP Ecosystèmes des véhicules lourds électriques – prochaine clôture **01/06/2022**
→ aap-ecosysvlelec@ademe.fr



Synthèse

Dispositifs en cours



Les informations présentées (critères d'éligibilité, intensité d'aide,...) peuvent être amenées à évoluer, nous vous conseillons de consulter régulièrement les [fils d'actualité de l'ADEME](#) et la plateforme agir.pour.la.transition.ademe.fr

Décarbonation de l'industrie

- [AAP DEMIBaC](#) – prochaine clôture **17/10/2022**
→ DEMIBAC@ademe.fr
- [AAP ZIBaC « études trajectoires Bas Carbone des ZI »](#) – prochaine clôture **16/05/2022**
→ ZIBAC@ademe.fr
- [AAP SOLInBac](#) – prochaine clôture **16/05/2022**
→ SOLINBAC@ademe.fr
- [AAP IZF \(BCIAT\)](#) - prochaine clôture **23/06/2022**
→ boisenergie@ademe.fr
- [AAP IZF \(Décarb Industrie\)](#) - prochaine clôture **23/06/2022**
→ decarbonation.industrie@ademe.fr

Energies renouvelables

- [AAP Développement de briques technologiques et démonstrateurs pour les systèmes énergétiques](#) – prochaine clôture **15/09/2022**
→ aap.tase@ademe.fr
- [AAP Aide à l'investissement de l'offre industrielle des énergies renouvelables](#) – prochaine clôture **30/06/2022**
→ industrieenr@ademe.fr

Bois Forêt

- [Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois \(BCIB\)](#) - prochaine clôture **17/05/2022**
→ boisenergie@ademe.fr

Synthèse Dispositifs en cours



Les informations présentées (critères d'éligibilité, intensité d'aide,...) peuvent être amenées à évoluer, nous vous conseillons de consulter régulièrement les [fils d'actualité de l'ADEME](https://actualite.ademe.fr) et la plateforme agirpourlatransition.ademe.fr

Produits biosourcés et biocarburant durable

- [AAP Produits biosourcés et biotechnologies industrielles](#) – prochaine clôture **31/05/2022**
→ aap.biosources@ademe.fr

Ville Durable

- [AAP soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et traitement de l'air du bâtiment](#) – prochaine clôture **15/06/2022**
→ aap.batiment.sepac@ademe.fr
- [AAP Mixité pour la Construction Bas Carbone](#) – prochaine clôture **15/06/2022**
→ aap.batiment.mixite@ademe.fr
- [AAP Industrialisation de Produits et Systèmes Constructifs bois et autres biosourcés](#) – prochaine clôture **15/06/2022**
→ aap.batiment@ademe.fr

Digitalisation et décarbonation des mobilités

- [AAP logistique 4.0](#) – prochaine clôture **15/06/2022**
→ aap.pia4.logistique4.0@ademe.fr
- [AAP IRVE Hub haute tension](#) – prochaine clôture **11/07/2022**
→ aap-irve2030@ademe.fr

Economie circulaire

- [AAP Recyclage des plastiques](#) (volet chimique) – prochaine clôture **01/07/2022**
→ aap.recyclageplastique@ademe.fr
- [AAP Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux](#) – prochaine clôture **26/07/2022**
→ aap.ecocirc@ademe.fr



| Mot de conclusion

Jérémie ALMOSNI

Directeur régional Ile-de-France de l'ADEME





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI !

Direction régionale Ile-de-France
francerelance.ile-de-france@ademe.fr

